

Comme l'indique le tableau 9, la portion des fonds publics affectés aux recherches et développement dans le domaine des sciences physiques est passée d'environ 70 p. 100 en 1962-1963, à 74 p. 100 en 1964-1965, dont la technogénie absorbe plus de 55 p. 100. Dans le cadre des sciences de la vie, plus de la moitié des fonds consacrés aux recherches et développement va aux sciences agricoles. Le tableau 9 répartit les dépenses au titre des recherches et développement selon le secteur étudié. A remarquer que les dépenses dans le domaine des voyages et des communications dans l'espace ont augmenté, passant de 0.9 p. 100 du montant total en 1962-1963 à 3.0 p. 100 en 1964-1965. Pour ce dernier exercice, environ 16 p. 100 des dépenses consacrées aux recherches et développement intéresseront la recherche nucléaire, et 35 p. 100, la recherche militaire.

9.—Dépenses du gouvernement fédéral pour la recherche et le développement, selon le domaine scientifique et le secteur étudié, années terminées le 31 mars 1963 et 1965

Domaine scientifique et secteur étudié	1962-1963	1964-1965 ¹	Domaine scientifique et secteur étudié	1962-1963	1964-1965 ¹
	(millions de dollars)			(millions de dollars)	
Domaine scientifique			Domaine scientifique (fin)		
Sciences physiques.....	132.7	179.1	Sciences de la vie.....	56.2	63.9
Génie.....	73.8	105.3	Agriculture.....	30.9	33.1
Aéronautique.....	11.5	20.6	Biologie.....	14.4	17.7
Chimique.....	2.5	3.1	Médecine.....	10.9	13.1
Civil.....	2.4	2.4			
Électrique et électronique.....	19.2	23.2	Total, tous les domaines scientifiques.....	188.9	243.0
Mécanique.....	9.6	17.8			
Autres.....	28.6	33.2			
Astronomie.....	1.5	1.8			
Chimie.....	11.9	15.2	Secteur étudié		
Géologie et autres sciences de la terre	7.6	9.0	Science nucléaire.....	31.5	38.6
Métallurgie.....	3.1	3.6	Voyages et communications dans		
Météorologie.....	1.5	2.0	l'espace.....	1.7	7.3
Océanographie.....	3.6	3.9	Science militaire.....	60.2	84.9
Physique nucléaire.....	7.0	10.0	Autres travaux.....	95.5	112.2
Physique non nucléaire.....	18.7	22.2			
Autres.....	4.0	6.1			

¹ Estimations.

Section 6.—Certaines réalisations canadiennes en sciences et en technologie, 1800 à 1964*

Aucun répertoire des réalisations canadiennes dans les domaines de la science et de la technologie ne peut *faire autorité* ni être *définitif* puisque même les principes de base selon lesquels on choisit des cas d'espèce sont, tout au plus, la résultante d'opinions personnelles. Il est donc admis que la liste présentée ici est, par définition même,—ou plutôt faute de définition,—arbitraire et sujette à révision. En définitive qu'est-ce exactement que la *technologie*? Que veut-on dire par *réalisation*? Et, question encore extrêmement embarrassante, quand une réalisation est-elle *canadienne*?

L'invention du téléphone est un cas d'espèce. Le brevet d'invention fut accordé à Alexander Graham Bell (Écossais) le 16 février 1876 pour un travail fait à Boston (ville des États-Unis) l'année précédente, mais on prétend que Bell lui-même désignait la date et le lieu de l'invention comme l'été de 1874 et la maison de son père à Brantford dans l'Ontario (au Canada). C'est deux ans plus tard, le 10 août 1876 que le fameux premier message téléphonique fut envoyé sur une distance de 8½ milles entre Brantford et Paris (Ont.) au moyen de fils prêtés par la *Dominion Telegraph Company*. Ce fut là l'expérience cruciale par laquelle Bell prouva que le téléphone pouvait avoir une certaine valeur com-

* Préparé par M. John R. Kohr, Conseil national de recherches, Ottawa.